

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec

K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet CARM Solution - Solution GCF	RA			
Solicitation No N° de l'invitation		Ame	Amendment No N° modif.	
47064-165038/C		007		
Client Reference No N° de réf	érence du client	Date	•	
1000325038		2010	5-04	1-20
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG			
PW-\$\$EL-627-29885				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	۷° ۷	ME
627el.47064-165038				
Solicitation Closes -	L'invitation pre	nd f	in	Time Zone
at - à 02:00 PM	p. o.			Fuseau horaire
on - le 2016-04-26				Eastern Daylight Saving
				Time EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur	
Josée Bastien		627el		
Telephone No N° de téléphon	е	FAX	No.	N° de FAX
(873) 469-4982 ()		()	-	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigee	Delivery Offered - Livraison proposee
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sign	er au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caracté	ères d'imprimerie)
Signature	Date



La présente modification 007 vise à répondre aux questions des fournisseurs et à apporter des changements à l'ISQ.

Question 1

L'État a fourni une définition du terme « Affilié », fondé sur ce qui se trouve dans le Guide des causes et conditions uniformisées d'achat (CCUA). Cette définition désavantage notre entreprise et plusieurs autres prestataires de services à l'échelle mondiale, en raison de la manière dont nos entreprises sont structurées. La définition a d'importantes répercussions sur la capacité de notre entreprise à répondre à l'ISQ, puisque certaines expériences très pertinentes de notre entreprise ont été acquises à l'international.

Nous demandons que la définition du terme « Affilié » soit étendue pour inclure l'utilisation des sociétés faisant partie du réseau global du soumissionnaire. Étendre la définition permettra d'accroître la concurrence et offrira à l'État un accès à des entreprises internationales, ayant des clients, une gestion des recettes et de l'expertise de SAP de classe mondiale, ainsi que les capacités requises pour répondre à cette importante initiative.

À la PIÈCE JOINT 1 DE LA PARTIE 4 - CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES DE L'ISQ, supprimer dans son entier.

INSERRER:

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES DE L'ISQ

- 1. Les répondants sont priés de soumettre un formulaire de projet cité en référence de l'ISQ, qui figure à l'Appendice A de la Pièce jointe 1 de la partie 4, et ce pour chaque projet. Bien qu'il soit nécessaire de fournir tous les renseignements demandés dans la Pièce jointe, l'utilisation de ce formulaire pour les fournir n'est pas obligatoire. Pour les répondants qui utilisent un autre formulaire, il appartient entièrement au Canada, à sa seule discrétion, de déterminer si tous les renseignements exigés ont été fournis. Toute modification aux énoncés du formulaire pourrait rendre la soumission irrecevable.
- 2. Définitions applicables aux critères d'évaluation obligatoires de l'ISQ:

2.1 Affilié

Affilié : est défini conformément à l'article 01 ∟ Dispositions relatives à l'intégrité – soumission ∟ (2015-07-03) des Instructions uniformisées 2003 ∟ biens ou services ∟ besoins concurrentiels.

2.2 Association d'entités

Une Association d'entités désigne des entités juridiques distinctes au sein d'un réseau de services professionnels officiellement organisé dont tous les membres fonctionnent en utilisant une image de marque commune. L'accès à la propriété intellectuelle et aux ressources de talent doit être partagé et la technologie, la méthodologie, les stratégies et les politiques doivent être largement intégrées à l'échelle du réseau.

- **2.3 Projet de référence de l'ISQ** : s'entend d'un projet défini par le client dans le cadre duquel le répondant ou un affilié ou un membre de l'association d'entités ont exécuté la totalité ou une partie des services pour aider le client à atteindre les objectifs de son projet.
- **Valeur (\$) du projet cité en référence** : valeur totale du contrat pour le répondant ou son affilié ou un membre de l'association d'entités en ce qui a trait à tous les services offerts au client pour le projet cité en référence. La valeur totale du contrat consiste de la valeur totale cumulative

de tous les contrats obtenus par le membre de l'équipe principale ou ses affiliés ou un membre de l'association d'entités pour le projet en question.

- 3. Exigences supplémentaires applicables aux critères d'évaluation obligatoires de l'ISQ.
- 3.1 Si plus de projets cités en référence sont présentés que ce qui a été demandé dans l'ISQ, le Canada n'évaluera que les trois (3) premiers projets cités en référence.
- 3.2 Le répondant peut utiliser l'expérience d'un membre de l'association d'entités dont il fait partie si les deux entités juridiques ont fait partie de l'association d'entités pendant toute la durée de tous les projets cités en référence et sont demeurées continuellement membres de cette association d'entités à la suite des projets cités en référence jusqu'à la date de clôture de l'invitation à se qualifier.

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
01	Expertise des douanes	Expérience de l'entreprise : Le répondant doit fournir trois références de projets pour lesquels lui ou son affilié ou un membre de l'association d'entités a été engagé afin d'offrir des services de consultation à des clients au sein de l'industrie des douanes qui satisfont aux critères suivants:	
		(a) Les services fournis par le répondant dans le projet cité en référence doivent avoir une valeur minimale de 5 M\$;	
		(b) Chaque projet cité en référence doit avoir été réalisé au cours des huit dernières années précédant la date de clôture de l'ISQ;	
		(c) Le répondant doit démontrer à l'aide des projets de référence de l'ISQ; (1) que lui et / ou son affilié (s) et / ou membre (s) de l'association d'entités une grande expérience de l'exécution de tous les services suivants, et (2) que chacun des projects de référence de l'ISQ comprend un ou plusieurs des services suivants : (i) Services de transformation des activités; (ii) Gestion du changement organisationnel; (iii) Services de conception de solutions*.	
		* Les définitions ci-dessous s'appliquent à l'évaluation des soumissions :	
		1) Services de transformation des activités : La prestation de services touchant des changements fondamentaux dans la gestion d'une entreprise afin d'aider celle-ci à faire face aux changements du contexte commercial.	

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		2) Gestion du changement organisationnel : La gestion du changement organisationnel (GCO) a comme objectif de soutenir les besoins et les capacités d'évolution d'une entreprise. La GCO est utilisée pour préparer, adopter et mettre en œuvre les changements transformationnels et fondamentaux de l'organisation, dont la culture, les politiques, les procédures et l'environnement physique, ainsi que les compétences, les rôles, les habiletés, les responsabilités et la formation des employés.	. openee
		3) Services de conception de solutions: La prestation de services pour l'élaboration de processus opérationnels et de systèmes préliminaires et détaillés, opérationnels et de systèmes préliminaires et des architectures et des conceptions précises. 4) Projet achevé: un projet pour lequel les services faisant l'objet d'une évaluation dans le	
		cadre du présent besoin ont été assurés. Le contrat du répondant pourrait encore être en cours d'exécution.	
O2	Gestion des recettes et de l'impôt	Expérience de l'entreprise : Le répondant doit fournir trois références de projets pour lesquels lui ou son affilié ou un membre de l'association d'entités a été engagé afin de fournir un système de gestion des recettes au sein d'une entité du secteur public qui perçoit des droits, les accises ou des taxes de plus de 10 G\$ annuellement, et qui satisfait aux critères suivants :	
		(a) Les services fournis par le répondant dans le projet cité en référence doivent avoir une valeur minimale de 20 M. La valeur des autres projets cités en référence doit être de 10 M\$ ou plus;	
		(b) Chaque projet cité en référence doit avoir été réalisé au cours des huit dernières années précédant la date de clôture de l'ISQ;	
		(c) Le répondant doit démontrer à l'aide des projets de référence de l'ISQ; (1) que lui et / ou son affilié (s) et / ou membre (s) de l'association d'entités a une grande expérience de l'exécution de tous les services suivants, et (2) que chacun des projects de référence de l'ISQ comprend un ou plusieurs des services suivants:	
		(i) analyse de solutions; (ii) conception;	

Nº ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		 (iii) développement; (iv) gestion du changement organisationnel; (v) conversion des données; (vi) gestion de projet; (vii) déploiement de systèmes; (viii) services essentiels de soutien**. 	
		** Les définitions ci-dessous s'appliquent à l'évaluation des soumissions :	
		1) Analyse de solutions : L'activité qui consiste à mettre au point des exigences opérationnelles et de systèmes, ainsi que des cas d'utilisation opérationnels et de systèmes pour le processus opérationnel complet et ses sous-processus.	
		2) Conception de solutions : L'activité qui consiste à mettre au point des processus opérationnels et de systèmes préliminaires et détaillés, des architectures et des conceptions précises pour la solution ou le produit final.	
		3) Élaboration de solutions : L'adaptation, la configuration, la programmation, l'intégration, la documentation et la mise à l'essai des composantes de systèmes.	
		4) Gestion du changement organisationnel: La GCO a comme objectif de soutenir l'évolution des besoins et des capacités d'une organisation. La GCO est utilisée pour préparer, adopter et mettre en œuvre les changements transformationnels et fondamentaux de l'organisation, dont la culture, les politiques, les procédures et l'environnement physique, ainsi que les compétences, les rôles, les habiletés, les responsabilités et la formation des employés.	
		5) Conversion des données : Conversion des données en passant d'un type d'encodage à un autre.	
		6) Gestion de projets: L'emploi de processus, de méthodes, de connaissances, de compétences et d'expérience pour atteindre les objectifs du projet.	
		7) Déploiement de systèmes : Les personnes, les processus et la technologie liés à la mise en œuvre de systèmes de production, y compris l'installation de l'ensemble du matériel et des logiciels de production; le déplacement des applications de systèmes de développement et	

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		de mise à l'essai aux systèmes de production; la conversion, la migration et l'intégration des données; et la transition vers les services de soutien.	
		8) Services essentiels de soutien: Les services requis pendant une courte période de stabilisation après le début de la production qui fournissent un niveau exceptionnel de soutien à la clientèle, de disponibilité des systèmes et d'intégrité des données pour veiller à ce qu'un grand nombre de demandes de renseignements et de problèmes des utilisateurs soient gérés rapidement et efficacement afin de faciliter la transition générale vers le nouveau système.	
		9) Projet achevé: Un projet pour lequel les services évalués dans le cadre du présent besoin ont été assurés et au moins 50 % des mises à jour prévues (sauf les versions de maintenance), qui comprennent un minimum de 50 % des fonctions prévues, des systèmes et des processus pour le projet ont été mises en œuvre avant la date de clôture de l'ISQ. Le contrat du répondant pourrait encore être en cours d'exécution.	
О3	Services de transformation des activités	Expérience de l'entreprise : Le répondant doit fournir trois références de projets pour lesquels lui ou son affilié ou un membre de l'association d'entités a été engagé afin d'offrir des services de transformation des activités qui satisfont aux critères suivants : (a) Les services fournis par le répondant dans le	
		projet cité en référence doivent avoir une valeur minimale de 20 M\$; (b) Au moins un des projets cités en référence doit porter sur des services assurés par le	
		répondant même; (c) Chaque projet cité en référence doit avoir été réalisé**** au cours des huit dernières années précédant la date de clôture de l'ISQ;	
		(d) Tous les projets cités en référence doivent avoir été effectués pour des services de transformation des activités directement lié à au moins 1 000 utilisateurs dans un environnement décentralisé et multirégional;	

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		(e) Le répondant doit démontrer à l'aide des projets de référence de l'ISQ; (1) que lui et / ou son affilié (s) et / ou membre (s) de l'association d'entités a une grande expérience de l'exécution de tous les services suivants, et (2) que chacun des projects de référence de l'ISQ comprend un ou plusieurs des services suivants:	
		 (i) restructuration des processus opérationnels; (ii) consultation des intervenants; (iii) gestion du changement organisationnel; (iv) planification de la réalisation des bénéfices et des résultats; (v) communications, y compris documents d'information à l'intention de la haute direction, feuilles de route***. 	
		(f) Les services de gestion des relations avec les intervenants*** doivent avoir été offerts dans le cadre d'au moins un projet cité en référence qui consistait notamment à transformer la façon dont le client gérait ses clients commerciaux à l'externe et interagissait avec eux;	
		*** Les définitions ci-dessous s'appliquent à l'évaluation des soumissions :	
		1) Conception des processus opérationnels: L'activité de conception des flux de processus opérationnels nécessaires pour combler un besoin opérationnel précis. Cette activité peut également comprendre une redéfinition des flux de données, ainsi que des besoins en matière de ressources et d'équipement pour chaque processus. La conception de processus se fait habituellement au moyen d'un certain nombre d'outils, notamment des organigrammes, des logiciels de simulation de processus et des maquettes.	
		2) Consultation des intervenants: Le processus par lequel une organisation consulte des personnes qui peuvent être touchées par les décisions prises ou qui peuvent influer sur la mise en œuvre de ces décisions. Cela peut comprendre des communications directes et indirectes, des ateliers, des réunions, etc.	
		3) Gestion du changement organisationnel : La GCO a comme objectif de soutenir l'évolution des besoins et des capacités d'une organisation. La GCO est utilisée pour préparer, adopter et	

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		mettre en œuvre les changements transformationnels et fondamentaux de l'organisation, dont la culture, les politiques, les procédures et l'environnement physique, ainsi que les compétences, les rôles, les habiletés, les responsabilités et la formation des employés.	•
		4) Planification de la réalisation des bénéfices et des résultats: La planification et la gestion continue des avantages et des résultats seront rendues possibles grâce à la mise en œuvre réussie d'un projet. Cela comprend la détermination, la définition, la planification, le suivi et le suivi de la réalisation des bénéfices et des résultats quantitatifs et qualitatifs.	
		5) Communications, y compris des documents d'information à l'intention de la haute direction et des feuilles de route : La documentation et la prestation de communiqués, de notes de breffage et d'exposés de divers aspects d'un projet, axés sur le niveau, la compréhension et les préoccupations des principaux intervenants, entre autres les cadres supérieurs.	
		6) Gestion des relations avec la clientèle: La gestion de tous les aspects des relations de travail entre le projet et les intervenants internes et externes qui sont touchés par ce projet. Cela comprend une approche globale de la stratégie de gestion des relations afin d'assurer l'harmonisation entre les niveaux pertinents de l'organisation du client, ce qui peut comprendre des séances de travail, des réunions de la haute direction et des communications ciblées afin de veiller à ce qu'une entreprise comprenne bien les défis clés des intervenants, les activités, les facteurs liés à la technologie et à la transformation, et le soutien pour la préparation de la mise en œuvre.	
		7) Projet achevé: Un projet pour lequel les services évalués dans le cadre du présent besoin ont été assurés et au moins 50 % des mises à jour prévues (sauf les versions de maintenance), qui comprennent un minimum de 50 % des fonctions prévues, des systèmes et des processus pour le projet ont été mises en œuvre avant la date de clôture de l'ISQ. Le contrat du répondant pourrait encore être en cours d'exécution.	

Nº ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
04	SAP	Expérience de l'entreprise : Le répondant doit fournir trois références de projets pour lesquels lui ou son affilié ou un membre de l'association d'entités a été engagé afin d'offrir des services de mise en œuvre de systèmes SAP qui satisfont aux critères suivants.	
		(a) Les services fournis par le répondant dans le projet cité en référence doivent avoir une valeur minimale de 20 M\$;	
		(b) Au moins un des projets cités en référence doit porter sur des services assurés par le répondant même;	
		(c) Chaque projet cité en référence doit avoir été réalisé*** au cours des huit dernières années précédant la date de clôture de l'ISQ;	
		(d) Chaque projet cité en référence doit avoir servi à la mise en œuvre de SAP pour au moins 1 000 utilisateurs;	
		(e) Tous les projets cités en référence doivent avoir servi à des projets comprenant au moins 500 partenaires commerciaux externes;	
		(f) Le répondant doit démontrer à l'aide des projets de référence de l'ISQ; (1) que lui et / ou son affilié (s) et / ou membre (s) de l'association d'entités a une grande expérience de l'exécution de tous les services suivants, et (2) que chacun des projects de référence de l'ISQ comprend un ou plusieurs des services suivants:	
		 (i) la conception du processus opérationnel; (ii) l'analyse de solutions; (iii) la conception de solutions; (iv) l'élaboration de solutions; (v) le déploiement de systèmes; (vi) la gestion du changement organisationnel; (vii) la formation des utilisateurs finaux; (viii) la gestion de projet; (ix) le soutien aux services essentiels****. 	
		**** Les définitions ci-dessous s'appliquent à l'évaluation des soumissions :	
		1) Conception des processus opérationnels :	

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		L'activité de conception des flux de processus opérationnels nécessaires pour combler un besoin opérationnel précis. Cette activité peut également comprendre une redéfinition des flux de données, ainsi que des besoins en matière de ressources et d'équipement pour chaque processus. La conception de processus se fait habituellement au moyen d'un certain nombre d'outils, notamment des organigrammes, des logiciels de simulation de processus et des maquettes.	
		2) Analyse de solutions : L'activité qui consiste à mettre au point des exigences opérationnelles et de systèmes, ainsi que des cas d'utilisation opérationnels et de systèmes pour le processus opérationnel complet et ses sous-processus.	
		3) Conception de solutions : L'activité qui consiste à mettre au point des processus opérationnels et de systèmes préliminaires et détaillés, des architectures et des conceptions précises pour la solution ou le produit final.	
		4) Élaboration de solutions : L'adaptation, la configuration, la programmation, l'intégration, la documentation et la mise à l'essai des composantes de systèmes.	
		5) Déploiement de systèmes: Les personnes, les processus et la technologie liés à la mise en œuvre de systèmes de production, y compris l'installation de l'ensemble du matériel et des logiciels de production; le déplacement des applications de systèmes de développement et de mise à l'essai aux systèmes de production; la conversion, la migration et l'intégration des données; et la transition vers les services de soutien	
		6) Gestion du changement organisationnel: La GCO a comme objectif de soutenir l'évolution des besoins et des capacités d'une organisation. La GCO est utilisée pour préparer, adopter et mettre en œuvre les changements fondamentaux et radicaux de l'organisation, dont la culture, les politiques, les procédures et l'environnement physique, ainsi que la formation, les rôles, les habiletés et les responsabilités des employés.	
		7) Formation des utilisateurs finaux : L'élaboration des exigences en matière de formation des utilisateurs finaux, des stratégies	

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		et du matériel, y compris la formation assistée par ordinateur, les tutoriels, les exposés, les guides pratiques et d'autres documents de formation, ainsi que l'administration et la prestation de formation en classe ou à distance des personnes ou des groupes de travail.	
		8) Gestion de projets : L'emploi de processus, de méthodes, de connaissances, de compétences et d'expérience pour atteindre les objectifs du projet.	
		9) Services essentiels de soutien: Les services requis pendant une courte période de stabilisation après le début de la production qui fournissent un niveau exceptionnel de soutien à la clientèle, de disponibilité des systèmes et d'intégrité des données exceptionnels pour veiller à ce qu'un grand nombre de demandes de renseignements et de problèmes des utilisateurs soient gérés rapidement et efficacement afin de faciliter la transition générale vers le nouveau système.	
		10) Partenaire d'affaires : Une organisation ou un groupe d'organisations pour laquelle ou lesquelles une entreprise ou organisation a un intérêt commercial. Il peut s'agir par exemple de fournisseurs, de clients, des intermédiaires et des fournisseurs de services complémentaires.	
		11) Projet achevé: Un projet pour lequel les services évalués dans le cadre du présent besoin ont été assurés et au moins 50 % des mises à jour prévues (sauf les versions de maintenance), qui comprennent un minimum de 50 % des fonctions prévues, des systèmes et des processus pour le projet ont été mises en œuvre avant la date de clôture de l'ISQ. Le contrat du répondant pourrait encore être en cours d'exécution.	
O5	Services gérés	Expérience de l'entreprise : Le répondant doit fournir trois références de projet pour lesquels lui ou son affilié ou un membre de l'association d'entités a été engagé à titre d'entrepreneur principal***** afin d'offrir des services gérés qui satisfont aux critères suivants :	
		(a) Les services fournis par le répondant dans le projet cité en référence doivent avoir une valeur minimale de 50 M\$;	
		(b) Les services doivent avoir été offerts au	

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		cours des huit dernières années avant la date de clôture de l'ISQ; cependant, le contrat pourrait continuer d'être en cours d'exécution;	
		(c) Chaque projet cité en référence doit avoir eu une durée d'au moins deux ans avant la date de clôture de l'ISQ;	
		(d) Au moins un projet cité en référence doit avoir été réalisé dans un environnement à plusieurs fournisseurs*****;	
		(e) Au moins un de ces projets doit avoir inclus le système SAP comme application gérée;	
		(f) Le répondant doit démontrer à l'aide des projets de référence de l'ISQ; (1) que lui et / ou son affilié (s) et / ou membre (s) de l'association d'entités une grande expérience de l'exécution de tous les services suivants, et (2) que chacun des projects de référence de l'ISQ comprend un ou plusieurs des services suivants:	
		 (i) Services de gestion des applications; (ii) Services de gestion de plateformes; (iii) Services de gestion de l'infrastructure*****. 	
		***** Les définitions ci-dessous s'appliquent à l'évaluation des soumissions:	
		1) Services de gestion des applications : La prestation de services, de processus et de méthodologies pour soutenir, maintenir, améliorer et gérer les applications personnalisées, les applications de progiciels ou les applications livrées en réseau.	
		2) Services de gestion de plateformes: La prestation de services, de processus et de méthodologies pour soutenir, maintenir, améliorer et gérer un large éventail de services d'infrastructure d'application (intergiciels), y compris la plateforme d'application, l'intégration, la gestion des processus opérationnels et les services de base de données. L'offre des services de gestion de la plateforme est habituellement présentée dans les diagrammes d'architecture entre les couches d'offre des services d'application et d'infrastructure.	
		3) Services de gestion de l'infrastructure : La prestation de services, de processus et de	

N ^o ID du critère	Domaine	Exigence obligatoire	Renvoi à la réponse
		méthodologies pour soutenir, maintenir, améliorer et gérer un ensemble de ressources informatiques, y compris le matériel, les systèmes d'exploitation, les applications au niveau du système d'exploitation, le stockage et les périphériques.	•
		4) Environnement à fournisseurs multiples : Un environnement pour lequel le répondant a fourni les services cités en référence de concert avec un ou des fournisseurs (dans le cadre d'un contrat distinct avec le client) en vue d'assurer d'autres aspects des services gérés. Par exemple, le répondant a offert des services de gestion des applications tandis qu'un autre fournisseur a offert des services de gestion de l'infrastructure dans le cadre d'un contrat distinct de celui du répondant.	
		5) Entrepreneur principal : Un fournisseur de services avec lequel un contrat a été établi directement pour le client final, à qui incombe la responsabilité ultime de fournir au client les services cités en référence.	

4. À l'APPENDICE A DE LA PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 – FORMULAIRE DE PROJET DE RÉFÉRENCE DE L'ISQ, supprimer dans son entier.

INSERRER:

APPENDICE A DE LA PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 FORMULAIRE DE PROJET DE RÉFÉRENCE DE L'ISQ

On demande aux répondants d'utiliser l'Appendice A de la Pièce jointe 1 de la partie 4 pour démontrer leur conformité aux critères qui y figurent, en plus de leur réponse. Même s'il faut fournir tous les renseignements demandés dans l'Appendice, l'utilisation de la Pièce jointe comme telle n'est pas obligatoire. Les répondants qui utilisent un autre formulaire, il appartient entièrement au Canada de déterminer si tous les renseignements exigés ont été fournis. Toute modification aux énoncés de l'Appendice pourrait rendre la réponse irrecevable.

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées et d'autres renseignements.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

Amendment No.

Numéro des exigences obligatoires (pièce jointe 1 de la partie 4) :				
Numéro du projet cité en référence :				
Titre du projet cité en référence :				
Valeur du projet (\$) en dollars				
canadiens :				
Nom du répondant ou de son affilié	Si l'affilié ou un membre de l'association d'entités a effectué le			
ou de membre de l'association	travail, l'attestation suivante devrait être fournie.			
d'entités qui a exécuté les travaux :				
Attestation	En soumettant une réponse, je (le répondant) certifie que (le répondant doit insérer le nom d'affilié) est une société affiliée au sens du présent ISQ.			
	En soumettant une réponse, je (le répondant) certifie que (le			
	répondant doit insérer le nom de l'association d'entités) est			
	une association d'entité au sens de la présente ISQ et			
	rencontre les exigences supplémentaires applicables aux			
Name and Allington and Department of	critères d'évaluation obligatoires de l'ISQ.			
Nombre d'utilisateurs où l'application a été mise en œuvre :	Si applicable			
Environnement à fournisseurs	Si applicable			
multiples	О аррисаые			
Date de début du	Date de fin du projet			
projet :	Date de im du projet			
INFORMATION SUR LE CONTACT DU CLIENT OU DE L'ORGANISATION CLIENTE DONNÉ EN				
RÉFÉRENCE				
Nom du client ou de l'organisation cliente :				
Nom de la personne-ressource :				
Adresse courriel de la personne-				
ressource:				
Numéro de téléphone de la				
personne-ressource	DÉTAIL O DI LIBRO IET			
Description des continue formais dessel	DÉTAILS DU PROJET			
Description des services fournis dans le cadre de ce projet :				

Les changements suivants s'appliquent à l'ISQ.

1. À l'article 1.3.1 de l'ISP, supprimer dans son entier.

Insérer:

1.3.1 Phase 2 – Examen et amélioration des exigences (EAE): Le processus d'ISQ permettra d'établir une liste de fournisseurs pré-qualifiés. Seuls ces fournisseurs seront invités à participer au processus d'examen et d'amélioration des exigences et à la demande de propositions (DP).

La pré-qualification permettra une interaction plus ciblée avec les fournisseurs pré-qualifiés en vue de préciser davantage les exigences en répondant aux préoccupations des fournisseurs pré-qualifiés et en tenant compte des recommandations de ceux-ci. On pourrait demander de signer un accord de non-divulgation à la phase d'EAE.

2. SOUS LA PAGE NO. 1, DATE DE FIN DE L'ISQ, LES CHANGEMENTS SUIVANTS S'APPLIQUENT :

SUPPRIMER:

Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-04-22 Heure normale de l'Est

INSÉRER:

Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-04-26 Heure avancée de l'Est

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉS